

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-1) 15513 822 Fax: (251-1) 15519 321
Email: situationroom@african-union.org

**REUNION D'EXPERTS ET DE MINISTRES SUR LA VALIDATION DE
L'ETUDE DE FAISABILITE DE LA MISE EN PLACE DU FONDS
D'AFFECTATION SPECIALE DE L'UA POUR LA FEMME AFRICAINE ET DE
LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DECENNIE DE LA FEMME AFRICAINE
(2010-2020)**

14-14 NOVEMBRE 2009, BANJUL, GAMBIE

NOTE DE SYNTHESE

I. Contexte

L'Afrique fait face à de nombreux défis en matière de développement sur plusieurs fronts, au rang desquels l'inégalité persistante et criante entre les sexes. Au cœur de cette problématique, il y a des processus sociaux inhérents qui alimentent les stéréotypes culturels, avec comme corollaire, les inégalités entre l'homme et la femme. Pour relever ce défi, les pays africains doivent prendre des mesures pour accélérer la mise en œuvre des engagements pris à l'égard des femmes au niveau local, régional et mondial, d'une part, et mettre au point des stratégies novatrices à l'effet de faire avancer ce programme, d'autre part. La réalisation de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes passe par la mise en application de la plate forme de Dakar et de Pékin. La tenue régulière des réunions des Ministres en charge de la Condition féminine vise également à exposer les questions liées à la parité homme femme aux fins d'autonomiser les femmes grâce au lobbying exercé sur les Etats afin qu'ils élaborent les politiques et les lois et mettent en route les programmes et les activités qui tiennent compte des besoins des femmes et des hommes. Les femmes constituent la majorité de la population africaine (52%) et paient le plus lourd tribut des problèmes de sous-développement et de développement non viable. En outre, il convient de relever que les femmes possèdent un potentiel immense et ne demandent qu'à le mettre à contribution dans le cadre du développement social.

Depuis la Quatrième Conférence de 1995 sur les femmes qui s'est tenue à Pékin, deux réunions d'évaluation de la Plate forme de Pékin ont été organisées notamment la 6^{ème} et la 7^{ème} Conférence régionale africaine qui a eu lieu à Addis Abeba et à Dakar en 1999 et 2004 respectivement. La Conférence de Banjul est la 8^{ème} Conférence

régionale africaine du genre (Pékin +15). Lors de cette rencontre, l'on procédera à l'évaluation de la mise en œuvre des Plate formes d'action de Pékin et de Dakar.

Le passage en revue de Pékin +15 coïncide avec la 2^{ème} réunion des Ministres en charge de la Condition féminine de l'UA. La réunion ministérielle devrait examiner et adopter les documents d'une importance capitale pour la Direction du Genre de la Commission de l'Union africaine et se pencher sur l'évaluation de la mise en œuvre de la Plate forme d'action de Pékin, ainsi que les défis actuels et les stratégies novatrices pour la promotion de la femme et de la fille sur le continent. L'examen et l'évaluation de Pékin +15 sera axée sur les avancées enregistrées en matière de mise en œuvre des programmes, des réalisations, des retards et des défis à l'échelle nationale et les orientations là où les mesures et les initiatives s'avèrent les plus urgentes à l'effet d'assurer la mise en œuvre complète, efficace et accélérée.

C'est dans ce contexte que l'UA tient cette réunion d'experts en prélude aux assises des Ministres chargés de la Condition féminine de l'UA. Cette rencontre entre autres examinera et adoptera des documents importants y compris l'étude de faisabilité sur la mise en place du Fonds d'affectation spéciale pour les femmes, la feuille de route de la Décennie de la femme africaine 2010-2020 ainsi que le Plan d'action de l'UA sur l'égalité entre les sexes (GAP), d'une part, et fera le point sur les avancées enregistrées en matière de présentation des rapports sur la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les sexes en Afrique.

Par ailleurs, l'adoption par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'initiative 2010-2020 Décennie de la femme africaine lors de la 12^{ème} session ordinaire en février 2009, a donné un autre élan à la quête de l'égalité homme femme. La Décennie donnera à la femme africaine l'occasion de mettre en évidence les réalisations enregistrées en matière d'égalité entre les sexes, perçue sous la

perspective africaine, en tenant compte des instruments juridiques régionaux qui ont été introduits à l'effet de promouvoir la parité et l'autonomisation de la femme. Ce sera également l'occasion idoine pour la femme africaine d'influer sur le discours et le débat en rapport avec l'égalité entre les sexes et son autonomisation ainsi que la hiérarchisation des priorités des questions liées à l'intégration des sexes à tous les niveaux du développement.

Il va sans dire que l'Union africaine a joué le rôle de chef de file dans la promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation de la femme en adoptant les dispositions similaires à celles énoncées par le CEDEF, la PFAP et les OMD. L'on peut citer par exemple le Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples sur les droits de la femme en Afrique, la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les sexes en Afrique et la Politique de l'UA en matière de genre.

II. Bien fondé

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) organise la 8^{ème} Conférence régionale sur Pékin+ 15 du 16 au 20 novembre 2009 à Banjul, en Gambie. Traditionnellement, ces conférences régionales sont organisées par la CEA avec l'appui politique de la Commission de l'Union africaine (CUA). La Conférence réunit tous les Ministres chargés de la Condition féminine du continent ainsi que les acteurs de la société civile, les femmes parlementaires, les partenaires au développement et le secteur privé. Elle fournit une occasion excellente aux acteurs importants de tenir des réunions successives à l'effet de faire le plaidoyer sur les questions liées à l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de la femme sur le continent.

L'Union africaine continue de jouer un rôle de premier plan dans le cadre de la promotion de la parité et de l'autonomisation des femmes sur le continent ; par conséquent la participation de l'UA à cette conférence d'évaluation est très importante,

dans la mesure où elle donnera l'occasion aux États membres de l'UA de passer en revue les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des plates formes de Pékin et de Dakar. Autrement dit cela leur permettra de faire un état des lieux des avancées enregistrées et des difficultés rencontrées pendant la période sous revue ; toute chose qui permettra à l'UA de prendre les décisions en toute connaissance de cause pour accélérer l'égalité des genres et l'autonomisation de la femme sur le continent.

C'est fort de ce qui précède que la Direction du Genre et du Développement organise la présente rencontre sous les auspices de l'Etat gambien.

III. Objectif

Le principal objectif poursuivi par la réunion c'est d'examiner et d'adopter des documents importants y compris l'étude de faisabilité sur le Fonds d'affectation spéciale pour la femme africaine, la feuille de route de la Décennie de la femme africaine 2010-2020 et le Plan d'action de l'UA en matière de Genre (GAP), d'une part, et de faire le point sur les progrès réalisés sur la présentation des rapports sur la Déclaration solennelle sur l'égalité des genres en Afrique, d'autre part.

Objectifs spécifiques

- a) Examiner et recommander pour l'adoption l'étude de faisabilité sur la mise en place du Fonds d'affectation spéciale pour la femme africaine
- b) Examiner le Plan d'action en matière de genre
- c) Examiner la Feuille de route de la Décennie de la femme africaine 2010-2020
- d) Faire le point sur la mise en œuvre de la Déclaration solennelle des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur l'égalité entre les sexes en Afrique
- e) Examiner l'état de la mise en œuvre de Pékin +15

- f) Mettre en place de nouvelles alliances pour accorder la priorité à la promotion de l'égalité des genres et l'autonomie de la femme

IV. Résultats attendus

- a) Adoption du Fonds d'affectation spéciale pour la femme africaine
- b) Adoption du Plan d'action de l'UA en matière de genre
- c) Adoption de la Feuille de route pour la Décennie africaine 2010-2020
- d) Examen des propositions d'accueil de la rencontre sur la Décennie de la femme africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes
- e) Consolidation des résultats de la 8^{ème} conférence régionale avec ceux de la réunion ministérielle
- f) Etablissement des alliances stratégiques avec les partenaires sur la mobilisation des ressources à l'effet d'appuyer les activités de la Décennie de la femme africaine et du Fonds d'affectation spéciale pour la femme

V. Participants

Participeront à la réunion des experts, les spécialistes de tous les pays membres de l'UA, des Communautés économiques régionales, des points focaux des instances de l'UA, des CFUA, des organisations de la société civile et des partenaires au développement, y compris la famille des Nations Unies. La réunion ministérielle regroupera les Ministres de l'UA chargés de la Condition féminine.

VI. Date et lieu de la réunion

La réunion des experts est prévue du 13 au 14 novembre 2009, tandis que la rencontre au niveau ministériel aura lieu le 21 novembre 2009, à Banjul en Gambie

VII. Langue de travail

Les travaux de la conférence se feront dans les quatre langues de travail de l'UA : anglais, arabe, français et portugais.

VII. Hébergement

L'UA prendra en charge les frais d'hébergement et l'indemnité journalière de subsistance pour deux à trois jours pour les experts qui arriveront à Banjul, en prélude à la 8^{ème} Conférence régionale des experts des 13 et 14 novembre 2009 ainsi que pour un et deux jours pour les Ministres qui prendront part à la réunion ministérielle le 21 novembre 2009.

Etant donné que les experts et les Ministres participeront à la 8^{ème} Conférence régionale sur Pékin +15 du 16-20 novembre 2009, l'UA fournira l'hébergement aux experts du 12 au 15 novembre 2009, aux Ministres du 21 au 22 novembre 2009 dans les hôtels qui accueilleront la conférence régionale

VIII. Voyage

Les experts et les Ministres de l'UA utiliseront le même billet d'avion pour se rendre à Banjul dans le cadre de la 8^{ème} conférence régionale ; aussi, l'UA ne prendra pas en charge les billets d'avion ou ne remboursera-t-elle pas les experts et les Ministres. Toutefois, la Commission supportera tous les frais relatifs à l'ajustement des billets faisant suite au changement d'itinéraire ou à la reprogrammation des vols des capitales respectives, engagés dans le but de prendre part à ces réunions organisées par l'UA.